



Le Dictionnaire du Musulman

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La définition

Du mot :

« Ijaza »

Ecrit et traduit par : Ilyas abou Roumayssa



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

A) La définition du mot « ijaza »

• La définition dans la langue arabe

L'origine du mot ijaza vient des trois lettres : jim (ج), waw (و), zay (ز) qui forment le verbe jaaza (جَازَ) qui possède deux sens :

- Traverser, franchir une chose
- La moitié ou le milieu d'une chose

Quant au mot ijaza (إِجَازَة), il signifie le surpassement et le dépassement d'une chose.¹

• La définition dans le jargon islamique

Dans le jargon Islamique Al ijaza est la permission du professeur à son élève de transmettre ce qu'il a appris de lui. Ce terme est à la base utilisée par les savants du hadith qui prennent des hadiths de leur cheikh ou par les récitateurs du coran également.



= @dicodumusulman



B) Ce qu'il faut savoir sur l'ijaza

• Les moyens de prendre la science

Pour les salaf et ceux qui les suivent de la meilleure des manières, il est possible d'acquérir une science afin de la transmettre de huit façons différentes. Bien évidemment, toutes ces façons d'acquérir la science n'ont pas le même poids et la même valeur. Nous allons donc citer ces huit façons d'obtenir la science de la plus forte à la moins forte.

1) Avoir entendu directement la parole du cheikh

Il s'agit de la meilleure façon d'acquérir la science. L'étudiant entend directement et de vive voix son cheikh.

2) Lire sur le cheikh

L'étudiant lit le livre qu'il étudie ou qu'il mémorise sur le cheikh. Le cheikh ne parle pas. Il corrige son élève s'il fait une erreur.

3) Al ijaza

Le cheikh donne l'autorisation de transmettre ce qu'il a appris chez lui. L'autorisation peut se faire par orale ou par écrit.





Le Dictionnaire du Musulman

4) La remise

Lorsque le cheikh donne son livre à son élève pour qu'il le transmette.

5) L'écriture

Le cheikh écrit pour son élève ce qu'il a enseigné dans ses assises.

6) L'annonce

Le cheikh informe uniquement à ses élèves qu'il a entendu tel livre ou tel hadith sans pour autant leur enseigner cela.

7) Le testament

Le cheikh donne à son élève son livre avant de mourir ou avant de partir en voyage.

8) La trouvaille

Lorsque l'étudiant trouve le livre du cheikh sans avoir entendu de lui et sans ijaza.³

• Les types d'ijaza

Comme nous l'avons vu précédemment l'ijaza est un moyen d'acquérir la science pour l'étudiant. Cependant, toutes les ijaza ne se valent pas. Certaines, étaient prise en considération par les salaf tandis que d'autres non. Nous verrons donc les types d'ijaza de la plus importante à la moins importante.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

1) L'ijaza d'un cheikh précis à un élève précis dans une chose précise

C'est lorsque le cheikh dit son élève : je t'autorise à transmettre tel ou tel livre ou tel ou tel chapitre.

Remarque :

À noter que lorsque le cheikh remet son livre ou écrit ce qui lui autorise à transmettre ceci à plus de poids chez certains savants.

2) L'ijaza d'un cheikh précis de façon imprécise

C'est lorsque le cheikh dit à ses élèves : « je vous autorise à enseigner ce que je vous ai transmis. »

3) L'ijaza générale

Lorsque le cheikh dit : « j'autorise à tous les musulmans à transmettre mes livres » ou « mes versions de hadith ou j'autorise toutes les personnes de mon époque à transmettre mon livre. »

4) L'ijaza de l'inconnu

Lorsque le cheikh donne une ijaza à une personne que nous n'arrivons pas à identifier.

Exemple :

Il donne une ijaza à une personne qui s'appelle Abdellah ibn Mohammed. Mais à son époque on retrouve cinq personnes qui ont ce prénom. Donc nous ne pouvons pas savoir de qui il s'agit.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

5) L'ijaza du néant

C'est lorsque le cheikh dit : « je t'autorise à transmettre mes livres ainsi que tes enfants et leur descendance. »

6) L'ijaza de celui qui n'a jamais entendu ni même rencontré le cheikh

La personne a une ijaza du livre d'un cheikh qui est mort des siècles avant sa naissance. Il s'agit des ijaza que nous voyons de nos jours. Nous trouvons des gens disent qu'ils ont ijazat de Sahih Al Boukhari ou de sunna Abi Daoud alors qu'ils n'ont jamais rencontré ces imams ni même leurs élèves.⁵

Al qaadi 'iyad (mort en 544 de l'hégire) dit à propos de ce type d'ijaza : « je n'ai pas vu un seul de nos savants parler de ce type d'ijaza. Mais j'ai vu certains contemporains faire cela. »⁶

• L'ijaza n'est pas une preuve de droiture

Il est important de faire la différence entre une ijaza et un tawhtiq. Le tawhtiq d'un savant consiste à attester de la droiture d'une personne qu'il a une bonne croyance, une bonne pratique de la religion et un bon comportement.

Tandis que l'ijaza est uniquement une permission. Le cheikh autorise son élève à transmettre de lui. L'autorisation n'implique pas que la personne a une croyance correcte ou une religion droite.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Al hafiz souyouti dit : « un cheikh a été questionné à propos d'un homme qui a eu une ijaza de sa part. Mais certains se sont aperçus que la personne ayant obtenu l'ijaza n'avait pas de religion. De peur que cela nuise au cheikh, ils sont partis lui demander si son ijaza devait lui être retiré. Le cheikh a répondu : « l'ijaza ne s'annule pas par le fait qu'une personne ne soit pas sur la droiture ».

À travers ceci nous nous apercevons que les ijaza que certains brandissent n'ont pas de valeur, car ce sont des ijazaat sur des livres de savants qu'ils n'ont jamais fréquentés. De plus, l'ijaza ne signifie pas qu'une personne a une croyance ou une méthodologie correcte. Une personne peut prétendre avoir une ijaza du mouatta de l'imam Malik, mais avoir une croyance totalement contraire à celle de notre bien aimé imam Malik.

C) Faut-il obligatoirement une recommandation pour faire da'wa ?

Nous voyons malheureusement se propager sur les réseaux qu'il est interdit de faire da'wa sans la recommandation d'un grand savant. Nous allons donc tenter de répondre aux gens qui disent cela par ignorance ou volonté d'obstruer le chemin. Pour bien comprendre ce point très important, je vous invite fortement à visionner la vidéo sur la définition du mot da'wa. Nous avons donné le jugement religieux concernant la prédication et les conditions pour qu'un musulman puisse appeler à la religion d'Allah. ?



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

• Les types de recommandations

Cheikh soulayman Ar-ruhayli a dit a dit :

Il n'y a pas de doute que la science s'acquiert auprès des grands savants et qu'il faut une tezkia (recommandation). Mais qu'est-ce qu'un grand savant ? Un grand savant est celui qui a été grandi par la science. Il est connu pour sa science et cela même s'il a un jeune âge. Il y a des sahaba qui sont considérés comme des grands sahaba alors qu'ils étaient jeunes. Et le monde entier a pris la science d'eux. Donc le petit en âge peut être grandi par sa science. Ceci est énormément présent chez les salaf, des compagnons jusqu'aux grands imams.

Il ne fait aucun doute qu'il faut une tezkia, car la religion est une science. Il est donc primordial de regarder de qui nous prenons notre religion. Mais comment s'établit une tezkia ? Elle s'établit de trois façons :

- 1) Une parole claire de savant qui est considéré [sur la sunnah] à propos de cette personne.

Les savants ou certains savants connus pour le suivi de la sunnah et leur droiture recommandent clairement la personne. Ils disent que l'on peut prendre la science de lui. Et il n'est pas permis de restreindre cela à un ou deux savants de la sunnah.

- 2) La da'wa de la personne se propage sans que les gens de science ne le blâment ni le réfutent.

Il est connu que cette personne donne des cours. Mais aucun savant ne blâme le fait qu'il fasse des cours ni ne déconseille d'y aller. Il s'agit alors ici d'une tezkia silencieuse, car il n'est pas concevable



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

que des savants de la sunnah soient au courant qu'une personne donne des cours alors qu'elle ne le doit pas sans qu'il ne blâme cela.

3) Sa science lui fait une tezkia

Cette personne n'enseigne que la sunna, il ne prend et ne cite que les savants de la sunnah, il met en avant uniquement les livres des savants de la sunnah et ne dit pas des choses qui ont été réfutées et blâmées par les savants de la sunnah. Dans ce cas-là sa science lui fait une tezkia, car ce n'est pas tous les étudiants en science profitable qui sont connus des savants.

Pendant, nous regardons la science qu'il propage. Est-ce qu'il enseigne la sunnah ? Est-ce qu'il respecte les avis des savants de la sunnah ? Est-ce qu'il rapporte des paroles de savants de la sunnah ? Si cela est le cas alors sa science lui a fait une tezkia et on prend la science de lui.

Celui qui prétend qu'il faut prendre uniquement de ceux à qui on a fait une tezkia précise ferme la porte du bien. Dans beaucoup de pays, il y a des étudiants en science qui enseignent la sunnah et qui enseignent des livres d'explications de la sunnah. Ils enseignent en fonction de leurs connaissances, mais ils n'ont pas de tezkia d'un savant précis et il n'y a rien qui nous permet de critiquer leur science. Si nous disons qu'il n'est pas permis de prendre la science de ce genre d'étudiants, il n'y aura plus de science dans beaucoup de pays. La porte du bien sera fermée et les gens de l'innovation s'installeront et enseigneront aux gens, car les gens de la sunnah se sont arrêtés d'enseigner. Et nous trouverons les gens de la sunnah [de ces pays] étudier avec des gens de l'innovation, sur internet ou autre.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Pour conclure nous disons qu'il faut évidemment une tezkia et que nous ne prenons pas la science du premier venu. Cependant comment s'obtient la tezkia ?

Soit directement d'un savant de la sunnah.

Soit par une renommée et une propagation de sa da'wa sans qu'aucun savant ne blâme cela.

Soit par une science authentique, pure sans chose critiquable.

Il est obligatoire pour tout le monde de s'arrêter sur ce qu'il connaît. Il ne doit pas dépasser les limites de cela. Il enseigne aux gens en fonction de ce qu'il connaît. Dans beaucoup de pays musulmans, les gens ne peuvent pas apprendre leurs bases dans la religion. Celui qui a appris ses bases et les maîtrise doit enseigner aux gens. Cependant, il n'est pas devenu pour autant cheikh Al islam Ibn Taymiyya ! Certains étudiants ont étudié un ou deux livres puis se mettent à réfuter des grands savants et parlent dans toutes les choses de la religion. Il n'y a pas de doute que ceci est un égarement.

Celui qui fait du bien est celui qui s'arrête à ce qu'il a appris et qui propage le bien. Et il n'est pas permis pour nous de nous opposer face à celui qui propage le bien et la sunnah et ceci est ce que nous avons entendu des savants de la sunnah comme cheikh Ibn baz ou cheikh Al outhaymin avec la relation qu'ils avaient avec les étudiants en science. Quant à celui qui est mis en garde, ou connu pour avoir des erreurs. Il ne convient pas d'étudier auprès de ces gens. »⁷



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

- **Est-ce que le diplôme d'une université islamique est une tezkia ?**

Cheikh Al fawzan a été questionné concernant des étudiants sortants des universités d'Arabie saoudite. Une fois rentrés dans leur pays, certains leur demandent des tezkia de savants connus d'Arabie saoudite. Est-ce qu'il est obligatoire pour eux d'avoir une tezkia pour enseigner la religion aux gens ?

Le cheikh a répondu :

« S'ils ont un diplôme d'une université islamique ceci est une tezkia pour eux. Celui qui a absolument besoin d'une tezkia individuelle est celui qui n'a pas de diplôme. Celui-ci a besoin d'une tezkia de savants connus »⁸

- **Comment comprendre la parole de certains savants qui oblige une tezkia**

Nous pouvons voir sur les réseaux et sur internet des paroles de savants de la sunnah mettre comme condition une tezkia. Et ceux qui empêchent les étudiants en science de propager ce qu'ils ont appris utilisent ces fatwas. Le problème de ceux qui utilisent ces fatwa réside dans une seule chose.

Ils n'ont pas fait la différence entre le prédicateur et celui qui est prêché. Comme nous l'avons dit dans la vidéo sur la prédication, celui qui appelle à la religion d'Allah doit absolument réunir des choses. Nous avons également vu la divergence concernant le jugement de la prédication. Certains savants disent qu'elle est obligatoire pour tous musulmans.



= @dicodumusulman



Le Dictionnaire du Musulman

Malheureusement, de nos jours il y a de plus en plus de gens de l'innovation qui parle dans la religion d'Allah. Certains même se font passer pour des gens de la sunnah ou des gens qui suivent nos imams tels que l'imam Malik, Abou hanifa, chafi'i ou Ahmed afin d'égarer les gens. Pour palier à ce grand danger, les savants incitent les jeunes musulmans à faire attention et de prendre garde à ne prendre leur religion chez une personne qu'ils ne connaissent pas.

Il est donc tout à fait louable pour une personne de mettre comme condition à lui-même de prendre uniquement la science de prédicateurs ayant des tezkia précises d'un savant de la sunnah.

Cependant comme la dit cheikh soulayman rouhayli dans ce que nous avons cité précédemment, il n'est pas permis pour lui d'interdire à un étudiant en science ayant une autre tezkia que la tezkia précise d'un grand savant de prêcher à la religion d'Allah. Il n'y a aucun mal de se l'imposer pour soi-même, mais il ne faut pas l'imposer aux autres et interdire aux gens d'écouter une personne qui appelle à la sunnah. Surtout dans un pays non musulman ou ceux qui appellent à la religion authentique sont une extrême minorité.



Références

- 1- “Mou’jam maqayis lugha”, ibn faris, tome 1/page 494 ; “As-Sihah taaj lugha”, Isma’il ibn hammad al jouhayri, tome 3/page 870.
- 2- « Mou’jam ‘ouloum al quran », ibrahim Mohammed al jarmi.
- 3- “Tayssir moustalah al hadith”, Mohammed ibn ahmed An-na’imi, page 196.
- 4- “mouqadima ibn salah”, ibn salah, page 151-159.
- 5- Voir : « Charh kitab al iman li abi ‘oubayd », abdel ‘aziz al rajihi, tome 6/page 20 ; « al itqaan fi ‘ouloum al quran », As-souyouti, tome 1/page 355.
- 6- « Al ilmaa’ », Qaadi ‘iyad, page 106.
- 7- « Anwa’ tazkia », soulayman Ar-rouhayli → [CLIQUER ICI](#)
- 8- “At-Tazkia li taalib ‘ilm”, Salih al fawzan → [CLIQUER ICI](#)

